Extrait note n°8 SYNTHESE page 70



Avant travaux, le terrain du fond KR 619 présentait une pente qui ramenait les eaux de ruissellement du fond KR 619 vers le fond JAMMES. Les travaux de terrassement réalisés sur le KR 619 n'ont pas aggravé le libre écoulement du fond KR 619 vers le fond JAMMES, ils l'ont au contraire réduit.

Le relevé topographique avant travaux (KR 619) démontre l'écoulement gravitaire des eaux de pluies. L'absence de buse au pied du mur de soutènement contrarie le ruissellement naturel et constitue un facteur gagrayant pour KR55



